

PROCES-VERBAL DE L'AG DU CLUB DES PATINEURS DE LAUSANNE-MALLEY EN DATE DU 20.06.2016

1. GENERALITES

Le président, Nicolas Weber, ouvre la séance à 20h04.

Sont excusé(e)s : M. Cédric Monod (membre d'honneur), Mme Liliane Brède-Crosat (membre d'honneur), Mme Stéphanie Ledermann-Liardet, Mme Chrystel Raccurt, Mme Yasmina Barki, Mme Viviane David, M. Giuseppe Foglietta, M. Pierre-Daniel Liaudat, Mme Suzanne Liaudat, Mme Virginie Rochat, M. Daniel Jaccoud, Mme Corinne Meylan-Mettraux, Mme Helena Führbringer

Il salue en particulier les membres d'honneur présents : Mme Miles, Mme Blanc et M. Cochard

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL

Le PV de l'AG du 25 juin 2015 est adopté à l'unanimité.

3. PRESENTATION ET APPROBATION DES RAPPORTS

3.1. RAPPORT DU PRESIDENT

Le président articule son rapport autour de 4 axes principaux :

- Le **patinage artistique** et **synchronisé** en rappelant qu'au niveau des résultats l'année fut historique avec pas moins de 4 podiums, dont une première place, au niveau suisse pour le patinage artistique
- Les **compétitions** organisées durant la saison par le CPLM en relevant le caractère exceptionnel de l'année 2015-2106 avec l'organisation de 4 compétitions, dont les championnats suisses élite.
- La **gestion du club**, les actions de soutien et autres activités, en soulignant la réussite du repas de soutien et des multiples ventes de pâtisserie et remerciant les personnes qui y ont contribué
- Le **projet « Short-track »** qui est une opportunité unique de laisser un héritage au CPLM suite aux JoJ 2020 et de garder au sein du Club des jeunes qui ne désireraient pas ni poursuivre dans le patinage artistique, ni s'orienter vers le hockey sur glace

Il présente ensuite quelques chiffres significatifs de la répartition financière des produits - la majorité provenant des recettes ordinaires (64%) et des différentes subventions (25%) - ainsi que des charges, 63% concernant la rémunération du corps professoral et 18% les frais d'infrastructure.

Le président conclut son rapport en remerciant chaleureusement les parents, les bénévoles, le comité, la ville de Lausanne, le canton, les patinoires et les hommes de piste, qui tous permettent au Club d'obtenir des résultats tels que ceux de l'année écoulée.

« Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre » (Pierre de Coubertin)

3.2. RAPPORT DE LA PRESIDENTE TECHNIQUE

Mme Chistine Miles fait le bilan de la saison passée et relève notamment :

- Les 12 participants aux championnats suisses, parmi lesquels 4 ont obtenu des médailles (Nicolas Todeschini, Federica Magnifico, Yoonmi Lehmann et Aubane Raccurt), ce qui est un résultat inédit, en précisant que les médaillés recevront le mérite ARP lors de la journée du cadre ARP (20.08)
- Que le CPLM est pour la 2^e fois consécutive le meilleur club romand, titre obtenu à la coupe de libre
- La participation à plusieurs compétitions internationales

La présidente présente la répartition des patineuses en regard de l'organisation mise en place (C1 Suisse : 12 – C1 romand : 6 – C2 : 13 – C3 : 34 – Mini-Club : 14 – Babies : 11 – Initiation : 290) et informe les présents des attentes/atteintes en termes de nombre de compétitions et heures d'entraînement selon la catégorie.

Elle annonce que les forfaits n'augmenteront pas la saison prochaine.

Au niveau des **compétitions**, elle fait mention des 2 compétitions lausannoises qui sont apparues pour la première fois au calendrier, soit :

- La « Coupe de Lausanne, ville olympique » dont l'objectif principal est de tester les nouveaux programmes
- « Coupe des mini-espoirs » qui permet de faire découvrir la compétition à de très jeunes patineurs

En ce qui concerne les **tests**, Mme Miles indique que le CPLM est en tête au niveau des tests romands et que 60 écussons ont été remis au sein du club durant la saison. Toutes les médailles qui

n'ont pas été distribuées à ce jour seront remises ultérieurement, principalement en ce qui concerne les tests ARP/USP.

Le CPLM a mis sur pieds 11 semaines de **stage**, à raison de 4-5h de patinage quotidiennes, à Champéry, Yverdon et Lausanne.

La présidente technique remercie M. Didier Lucine, les coachs, les monitrices, les formateurs et en particulier:

- Mme Virginie Rochat qui quitte l'encadrement du club pour des raisons professionnelles
- Mme Caroline Miles, vice-présidente sortante, qui restera toutefois dans le milieu du patinage en tant que TS
- Mme Carole Koenig, ex-caissière

Elle conclut par un appel aux femmes à rejoindre le comité.

« Le new CPLM existe et il va bien ! »

3.3. RAPPORT DE LA PRESIDENTE TECHNIQUE « SYNCHRO »

Mme Charlotte Marquis, présidente technique, présente le bilan de la saison passée.

L'équipe, sous la houlette de sa nouvelle coach. Mme Natasha Trittis et d'une nouvelle chorégraphe a pu mettre sur pied un nouveau programme de compétition.

La « Team Vulcano » a cependant vécu une année difficile, principalement du fait de la difficulté à recruter des membres et mettre sur pied une équipe complète.

La saison 2016-2017 sera décisionnelle et aura comme objectif de donner un nouvel élan à l'équipe de synchro. Différentes mesures seront prises dans ce sens (collaboration plus étroite avec l'artistique, campagne de recrutement dès juillet, etc.).

3.4. RAPPORT DU CAISSIER

Au vu du passage de témoin entre l'ancienne caissière et le nouveau responsable, c'est le président, M. Weber, qui présente les comptes. Il précise que selon les réviseurs, la présentation aurait dû être modifiée pour les éléments en lien avec le fond de placement, mais le peu de temps imparti n'a pas permis de le faire. Toutefois, sur le fond, ces adaptations n'ont aucun impact sur le résultat final.

Suite à la présentation, principalement en regard de la perte sur débiteurs annoncée, l'assemblée formule les remarques suivantes :

- M. Cochard demande des explications plus détaillées sur la perte annoncée

- Mme Blanc s'étonne de l'absence de distribution des documents usuels à l'assemblée et fait remarquer que le capital-fortune du Club diminue. Elle demande aussi quels apports financiers pourront apporter au Club les JoJ 2020.

Le président réaffirme la volonté du club de constituer des réserves et précise les mesures qui seront prises afin de mieux valider la gestion financière :

- Constitution d'une commission de gestion composée de MM. Foglietta et Ménétreay
- Achat et mise en place d'un logiciel de gestion-facturation permettant de garantir un suivi complet de la facturation

3.5. RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DU FOND DE PLACEMENT

En l'absence du président de la commission, M. Jaccoud, démissionnaire, c'est M. Franck Mulhauser, membre, qui présente le rapport (voir annexe).

3.6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Voir annexe

3.7. APPROBATION DES RAPPORTS

- | | |
|--|------------------------------|
| • Rapport des présidents des commissions techniques | acceptés à l'unanimité |
| • Rapport financier | 2 oppositions, 2 abstentions |
| • Rapport des vérificateurs de comptes | 5 abstentions |
| • Rapport de la commission de gestion du fond de placement | 8 abstentions, 4 oppositions |
| • Décharge au comité | 5 abstentions |

4. DEMISSIONS, ADMISSIONS, ELECTIONS, RENOUVELLEMENT DE MANDATS

4.1. DEMISSIONS

Mme Caroline Miles démissionne de son poste de vice-présidente du comité pour des raisons professionnelles.

M. Daniel Jaccoud et M. Pierre-Daniel Liaudat démissionnent tous deux de la commission de gestion du fond de placement

4.2. ADMISSIONS

Le poste de secrétaire est mis au concours auprès de l'assemblée, malheureusement sans réponse positive.

4.3. ELECTIONS

M. Nicolas Weber, est re-proposé pour la **présidence** du Club.

M. Gilles Burnier, membre du comité est proposé à la **vice-présidence**, en remplacement de Mme Caroline Miles.

M. Cédric Debon est proposé comme **trésorier**, en remplacement de Mme Koenig qui a déjà quitté la fonction au 31.12.2015.

M. Guillaume Felli est proposé comme **responsable technique** de la section « Short track » et entre, de ce fait, officiellement au comité du CPLM.

Tous les membres proposés ci-dessus sont élus par acclamation par l'assemblée.

Mme Christiane Miles et Mme Charlotte Marquis conservent tacitement la responsabilité technique de leurs sections respectives (patinage artistique et patinage synchronisé)

Le président réélu précise qu'afin de dégager le temps nécessaire aux activités de plus en plus nombreuses au sein du CPLM, il s'est dédit de certaines de ses activités politiques.

4.4. RENOUVELLEMENT DE MANDATS

La **commission technique** propose les membres suivants : Mme Yasmina Barki (patinage artistique), Mme Marjorie Fasel et M. Claude Mottier (patinage synchronisé).

Suite aux démissions annoncées, une nouvelle composition de la **commission de gestion du fond de placement** est proposée : M. Frank Muhlauser (président), Mme Mary-Ann Hunziker, M. Giuseppe Foglietta, M. Nicolas Weber.

Commission de **vérification des comptes** :

- 1^{ère} vérificatrice : Mme Valérie Blanc
- 2^e vérificateur : M. Daniel Cochard
- 1^{er} suppléant : M. Didier Guillarme
- 2^e suppléante : Mme Trochet

Tous les membres proposés ci-dessus sont élus par acclamation par l'assemblée.

5. PROJET « SHORT TRACK »

Pascal Zeller, chef de projet, débute sa présentation en précisant que le mandant est M. Gilbert Felli, ancien directeur exécutif du CIO.

Les objectifs définis sont les suivants :

- Laisser un héritage post-jeux olympiques de la Jeunesse 2020 à Lausanne
- Emmener 2 athlètes aux JoJ 2020 en rendant le sport accessible (nécessite un investissement matériel) et fournissant au sein du CPLM le savoir-faire (entraîneur : Jérémy Masson)

6. ACTIVITES 2016-2017

Le président reprend la parole afin de présenter les activités et les objectifs visés pour la saison 2016-2017 en précisant en préambule que ce sera la 1^{ère} saison où les travaux en lien avec le nouveau projet « Malley 2020 » affecteront nos patineurs. En effet, la patinoire de l’Odysée sera désaffectée dès l’été et donc indisponible durant la saison.

Objectifs visés

- Consolider le « New CPLM » dans l’harmonie
- Maintenir le niveau compétitif actuel
- Améliorer la gestion des finances
- Trouver de nouvelles sources de financement
- Recruter des patineuses pour former une équipe de patinage synchronisé compétitive
- Continuer la mise en place de la section « short track »

7. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucune proposition individuelle n’a été reçue dans les délais légaux.

8. PRESENTATION ET ADOPTION DES BUDGETS, COTISATIONS ACTUELLES

8.1. BUDGETS

Le président présente le budget 2016-2017.

Celui-ci inclut 10'000.- issus du fond de placement afin de soutenir les membres participant au championnat suisse.

Mme Valérie Blanc relève qu’en ce qui concerne les budgets du short-track, il faudra que le club décide de soit intégrer les budgets à ceux du CPLM, mais dans ce cas cela signifie aussi une compta commune ou alors séparer les 2.

Le budget 2016-2017 est accepté à l’unanimité par l’assemblée.

8.2. COTISATIONS

Proposition est faite par le président de conserver les montants des cotisations inchangés. La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

9. DIVERS

Mme Trochet demande au comité que le groupe C3 soit reconnu et mieux valorisé et qu'une stratégie soit définie en conséquence.

Le président souhaite une bonne saison 2016-2107 à tous et clôt la séance à 22:15.

PV rédigé par G. Burnier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Weber'.

Nicolas Weber, président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. Burnier'.

Gilles Burnier, vice-président